

Blois, le 27 août 2020

RENTÉE 2020 : UN LARGE DISPOSITIF SANITAIRE DANS LES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT

La rentrée 2020/2021 se déroule dans un contexte particulier de crise sanitaire. La sécurité de tous les Loir-et-Chériens restant la priorité du conseil départemental, Nicolas Perruchot, son président, prend des mesures de protection contre la Covid-19 pour garantir une rentrée dans de bonnes conditions sanitaires. Ainsi, tous les collégiens de Loir-et-Cher seront dotés de masques. Les collèges publics gérés par le département seront équipés d'un dispositif supplémentaire de désinfection des salles de classes par aérosol.

1/ Le département remet deux masques lavables à chaque collégien



CETTE ANNÉE,
ON RENTRE
MASQUÉS!



Le département de Loir-et-Cher a commandé 32 000 masques afin de doter chaque collégien de deux masques. (13 400 élèves dans les établissements publics du département et 2 700 élèves dans ceux du privé). Il s'agit de masques en tissus conçus pour être réutilisables et lavables 50 fois.

Caractéristiques : masque barrière de type chirurgical à 1 pli pouvant être attaché par le biais d'un élastique derrière la tête ou au niveau des oreilles.

2/ Le département investit dans un dispositif innovant pour désinfecter les salles de cours

Le département va doter chaque collège public d'un système permettant de désinfecter les salles de cours. Il s'agit d'un aérosol connecté recyclable et non invasif : CleanRwith. Un système de QR code permet de tracer l'utilisation du spray et de garantir sa bonne utilisation. Le département a commandé 6 000 unités ; 836 salles de cours seront désinfectées une fois par semaine soit chaque vendredi soir jusqu'aux vacances scolaires de la Toussaint. Suivant l'évolution des conditions sanitaires, le dispositif pourra être reconduit jusqu'à la fin de l'année 2020. Cet équipement représente un coût de 24 840 €. L'utilisation hebdomadaire de cet aérosol vient en complément du nettoyage quotidien, des salles de cours et du mobilier, prévu par le protocole sanitaire.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Pour Nicolas Perruchot, le président du conseil départemental de Loir-et-Cher, « dès le mois de mars 2020, la collectivité que je préside s'est rapidement positionnée pour fournir aux Loir-et-Chériens des masques et des kits de protection. Ayant en charge la gestion des collèges, il me semble normal, en cette période de rentrée, de distribuer des masques aux collégiens du public mais aussi du privé afin de rassurer les parents et de protéger les collégiens. J'ai également souhaité aller plus loin et innover en dotant les collèges publics d'aérosols désinfectants. Ce dispositif sera disponible pour la rentrée dans les 26 collèges que nous gérons et participera à préserver nos établissements du coronavirus »

3/ La rentrée 2020/2021 en quelques chiffres

13 308 collégiens sont inscrits pour cette rentrée en Loir-et-Cher dans les 27 collèges publics dont 26 gérés par le conseil départemental (chiffre au 28 août vs 13 342 collégiens dans le public à la rentrée 2019/2020).

En 2019/2020, les 26 collèges publics comptait 12 237 demi-pensionnaires. Un chiffre stable chaque année ; les équipes de restauration servent environ 1.4 millions de repas par an.

Le département consacre un budget annuel de 24.5 millions d'euros pour les collèges soit 1 836€ par collégien.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12